

INFORMATIONS

◆ Intentions de messes :

° Les formuler impérativement 4 semaines avant la nouvelle Feuille de Liaison.

° Ne pas demander des messes au-delà des dates figurant sur le Grand Planning. Ni durant la feuille de liaison

Ordre pour les chèques : MENSE CURIALE

LES DEMANDES SE FERONT UNIQUEMENT LORS DES PERMANENCES

◆ Les Baptêmes sont célébrés :

Les inscriptions au Baptême se font au presbytère de Boulay aux horaires de permanences. Un minimum de 2 mois à l'avance

Les Baptêmes sont célébrés :

· Durant le premier trimestre uniquement le dimanche après la messe dominicale à Boulay ou dans les Villages

◆ Le secrétariat est ouvert de 14h à 17h (reprise en septembre)

- Le lundi et vendredi

☛ Inscriptions à la confirmation : le vendredi 19h Septembre à 19h00 salle St Etienne de Boulay (Jeunes en 4 -ème et plus)

☛ Les inscriptions à la Première Communion : Les enfants recevront une feuille d'invitation début septembre en classe. (Enfants CM1 et plus.)

Réunion d'inscription Obligatoire pour les parents.

+ Lundi 15 Septembre : Pour les enfants de Boulay-Roupeldange

+ Mardi 16 Septembre : Pour les enfants des Villages.

☛ Il toujours possible de se préparer à la confirmation une fois adulte.

Nous souhaiterions préparer des adultes à la confirmation sur Boulay.

Faites-vous connaître au presbytère. Je vous rappelle que l'Eglise demande pour être parrain – marraine ou pour se marier à Eglise d'être confirmé. Non pas pour être en règle mais pour avoir reçu toutes les forces nécessaires pour vivre sa vie chrétienne.

◆ Mariages : Les inscriptions au Mariage se font au presbytère de Boulay aux horaires de permanences. L'inscription doit se faire au minimum 6 mois avant.

ARCHIPRÊTRÉ DE BOULAY

L'abbé Augustin OCTCHOKPO est nommé pour un an curé des paroisses de l'archiprêtré

Il sera aidé par l'abbé Ihor RANTSYA, prêtre délégué résidant à Metz D' Octobre au 1^{er} Décembre, l'abbé Johann GIARDINELLI assurera une messe le dimanche en attendant cette date.

Pour un an l'abbé Sébastien ROCH sera l'archiprêtre de Boulay-Bouzonville

L'abbé Gérard KAISSE, sera le définitiveur de Boulay-Bouzonville
Voici le parcours du Père Augustin pendant 22 ans dans le diocèse de METZ .

De 1996 à 1998 vicaire à la paroisse Notre Dame de Montigny-lès-Metz

De 1998 à 2002 Prêtre coopérateur de la vallée de l'orne (Gandrange, Vitry -Sur -Orne, Clouange, Rosselange)

De 2001 à 2006 Desservant de la communauté de paroisse Saint Jean de la Neuvisse (Farschviller-Henriville-Cappel-Hoste-Valette-Barst et Mariental)

De 2006 à 2017 Archiprêtre des trois frontières et curé des deux communautés de paroisse Saint Benoît de Cattenom et Notre Dame de Marienfloss et du Val Sierckois.

OCTOBRE MOIS DU ROSAIRE

BOULAY : CHAPELLE SAINTE CROIX

Du lundi au vendredi chapelet à 17h30

BOULAY : CHAPELLE DE LA SALETTE

Les lundi, mercredi et vendredi à 18h00

NIEDERVISSE : à L'ÉGLISE les jeudis à 18h00

Réunion obligatoire des bureaux de conseil de fabrique le jeudi 18 Septembre à 19h30
Salle St Etienne de Boulay (réunion procès-verbal ancien et nouveau curé)

